

Affiché le jeudi 4 juin 2015

Date de la convocation : 26/05/2015
Nombre de Conseillers : 19
Présents : 15
Votants : 16

Présents : Mmes Catherine DEWAILLY, Marie-Annick GUIMARD, Marilyns MONCOUCUT, Mireille NICOLAS, Josette RAIMON, Patricia ROUET.

MM. Laurent BRIAND, Jacques GIGON, Jocelyn GUIRBAL, Patrick LIMET, Jean-Claude MORISSE, Jean-James PERLADE, Jean-Luc PIPELIER, Patrick RAMOS, Michel STRECK.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. Jacques CEYROLLE à Mme Josette RAIMON

Absents excusés : Mmes Josiane LAROCHE et Françoise MAHÉ

Absents : Mme Florence CARTIGNY

Secrétaire de séance : M. Patrick RAMOS

L'an deux mille quinze, le deux juin à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

Délibération n°1 Tarifs repas Fête de la Rosière 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les repas de la manifestation de la Fête de la Rosière 2015 comme suit et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier :

- Repas Adulte : 16 €
- Repas Enfant : 6 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°2 Remboursement robes des Dauphines de la Fête de la Rosière 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de rembourser Mesdemoiselles OCHSENBEIN et DESVALLOIS de leur achat de robe, sur présentation de justificatifs et dans la limite de 100€ par personne, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée avec 15 voix pour et 1 abstention.

Délibération n°3 – Aménagement de l'Aire de Jeux du Parc – Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général ou de tout autre organisme des subventions au taux le plus élevé possible,
- approuve le plan de financement annexé
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°4 Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Accord sur le principe de modification du périmètre de protection des abords des Châteaux de l'Herbaudière et de Cramahé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe pour l'étude d'un projet de modification tel que cela lui est proposé.

Il est précisé que la présente délibération sera affichée pendant un mois en Mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°5 Fixation de l'indemnité représentative de logement 2014 pour les instituteurs et directeurs d'école ne bénéficiant pas d'un logement de fonction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la reconduction du montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs, pour l'année 2014, soit un montant de base de l'IRL de 2185€.

Délibération adoptée avec 12 voix pour et 4 abstentions.

Délibération n°6 Composition du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Salles sur Mer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne les 5 propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement suivants :
 - o CHOLLET Vincent
 - o COURAULT Daniel
 - o HUMEAU Guillaume
 - o RAIMON Gilles
 - o RAULT Patrice
- Propose les 5 propriétaires qui seraient susceptibles de siéger au sein de l'Association au titre de la Chambre d'Agriculture suivants :
 - o CHOLLET Bernard
 - o GIGON Jean-François
 - o GIRARD Jean-Claude
 - o RAIMON Eric
 - o SCHEID Jean-Louis

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°7 Contrat de prêt de ressources pédagogiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de prêt de ressources pour les manifestations de la Zone de Gratuité et l'exposition Le Revers de Mon Look, ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°8 Subvention exceptionnelle Les Peintres dans la Rue

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 450 euros à l'Association Les Peintres dans la Rue et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour et 1 non-participation.

Délibération n°9 Décision modificative n°2 Budget COMMUNE

Opération / Libellé	Dépenses			Recettes		
	Chap.	Article	Montant	Chap.	Article	Montant
Eclairage Rue de la Laisse – SDEER	041	21534	+672,02€	041	13258	+336.01€
Eclairage Rue de la Laisse – SDEER				041	168758	+336.01€
Eclairage Rue de la Laisse – SDEER	21	168758	+336.01€			
38 - VOIRIE	23	2313	- 336.01€			
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			+ 672.02€			+672.02€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés autorise, Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°10 Dossier de candidature au concours CEA/AMF 2015 « Sauvez le patrimoine de votre Commune »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à présenter la candidature de la Commune de Salles sur Mer au concours « Sauvez le patrimoine de votre Commune », et à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.